



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
PAYS DE STENAY

LA BAUQUETTE

N° 10 - JUIN 2002





LA BAUQUETTE

LE MOT DU PRESIDENT

Dans la Bauquette de septembre dernier nous avons abordé le projet de l'étude d'assainissement portant sur l'ensemble des communes de notre canton. Il s'agissait en fait d'apporter à chaque conseil municipal un dossier complet lui permettant de concrétiser son plan d'assainissement conformément à la loi sur l'eau de 1992.

La première partie de cette étude portant sur le diagnostic de l'existant a été réalisée fin 2001 par la D.D.E. La seconde partie vient d'être attribuée à un cabinet spécialisé et sera lancée très prochainement.

Cette étude portera sur les éléments suivants :

- Recensement des contraintes liées aux usagers de l'eau : pluviométrie, pollution agricole, domestique, industrielle, protection de captage d'eau, etc...

- Connaissance du milieu naturel : caractéristiques du milieu récepteur, analyse des déchets, analyses physico-chimiques et biologiques des effluents.

A partir de ces données, il sera procédé à l'établissement d'un plan de pré zonage non opposable au tiers qui définira les priorités et orientations : réduction des flux polluants assainissement industriel ou collectif etc...

Enfin, et en concertation avec chaque conseil municipal il sera établi un schéma directeur d'assainissement de la commune qui fera l'objet d'un arrêté municipal et sera donc opposable aux tiers.

Nous pouvons espérer que l'ensemble de cette étude sera terminée en fin d'année ce qui permettra aux communes d'envisager la réalisation des travaux nécessaires.

Etienne DEMULDER

SOMMAIRE N°10

- ❶ Le mot du Président.
- ❷ Le gisement des emballages ménagers.
- ❸ L'usoir, usez-en !
- ❹ Patrimoine de mémoire.
- ❺ La semaine du soleil du 4 au 8 juin 2002.
- ❻ Vos rendez-vous à la Maison des services
- ❼ Vous avez la parole!

Directeur de la publication :

Etienne DEMULDER

Comité de rédaction : R. FOUCAUD, F.THOMAS, P.VOLUER

Tirage : 3000 ex.

Dépôt légal : janvier 2000

N°ISSN : en cours

DIMANCHE 23 JUIN 2002

JOURNEE DU PETIT PATRIMOINE RURAL

Animation gratuite STENAY : visite du musée du Pays et des caves de la maison du Gouverneur
de la 5e édition de la LUZY : visite des monuments franco-allemands
" Journée nationale du petit patrimoine de STENAY : visite des jardins horticoles
Pays." Rendez-vous 14h00 à l'Office du Tourisme. Guérin

EN COUVERTURE CE MOIS-CI : PONTS ET PONCEAUX DU PAYS DE STENAY.

Les ponts représentent des liens très anciens entre les hommes, leurs lieux de travail et leurs résidences, c'est-à-dire nos communes. Ces ouvrages d'art, humbles ou plus sophistiqués, ont beaucoup souffert au cours des dernières guerres. Mais ils sont toujours là pour enjamber les cours d'eau, les voies ferrées et, particularité de notre région, les prairies. Certains sont toujours " provisoires ", un provisoire qui dure depuis plus de 60 ans...

1. *Le pont de Lamouilly, reconstruit entre les deux guerres, détruit en 1940, a été rétabli à l'identique.*
2. *Vieux pont de pierre entre Laneuville et Stenay.*
3. *Pont provisoire entre Martincourt et Cesse (en 1905, le passage de la Meuse s'effectuait encore sur un bac payant).*
4. *Les trois ponts d'Inor relient rive droite et rive gauche par-dessus le canal, la prairie (présenté ici) et la Meuse.*
5. *Pont routier à Stenay, au-dessus de la voie ferrée abandonnée.*
6. *Entre port et moulin, le pont de Stenay.*



LE GISEMENT DES EMBALLAGES MENAGERS

Un tonnage à la baisse... L'Ademe, Eco-Emballages et Adelphé viennent de rendre public une étude sur l'évolution de nos emballages ménagers. Il ressort de ce travail que le tonnage des emballages a baissé par rapport à 1997. Le verre et le papier-carton sont à l'origine de cette tendance, ils représentent en effet 70% du tonnage global et affectent significativement la tendance globale.

Le comportement des consommateurs y est pour beaucoup de même que la physionomie des ménages. Sur ce dernier point, il est à noter que les personnes seules représentent 1 foyer sur 3. L'offre des entreprises s'est par conséquent adaptée à cette multitude de microménages en développant des emballages plus petits.

... des produits emballés à la hausse...

De plus, les modes de vie évoluent dans le même temps, on consacre désormais moins de temps à la préparation des repas. De fait, les achats moins fréquents se sont développés simultanément à l'expansion des grandes surfaces. Ceci explique que des produits alimentaires vendus en vrac dans le passé sont de plus en plus conditionnés.

Les achats de légumes et fruits frais préemballés ont progressé de 80% entre 1994 et aujourd'hui.

...les changements de modes de consommation déterminent les évolutions par matériau...

L'individualisme de la consommation, la déstructuration des repas et la consommation nomade conduisent à une multiplication des plats indivi-

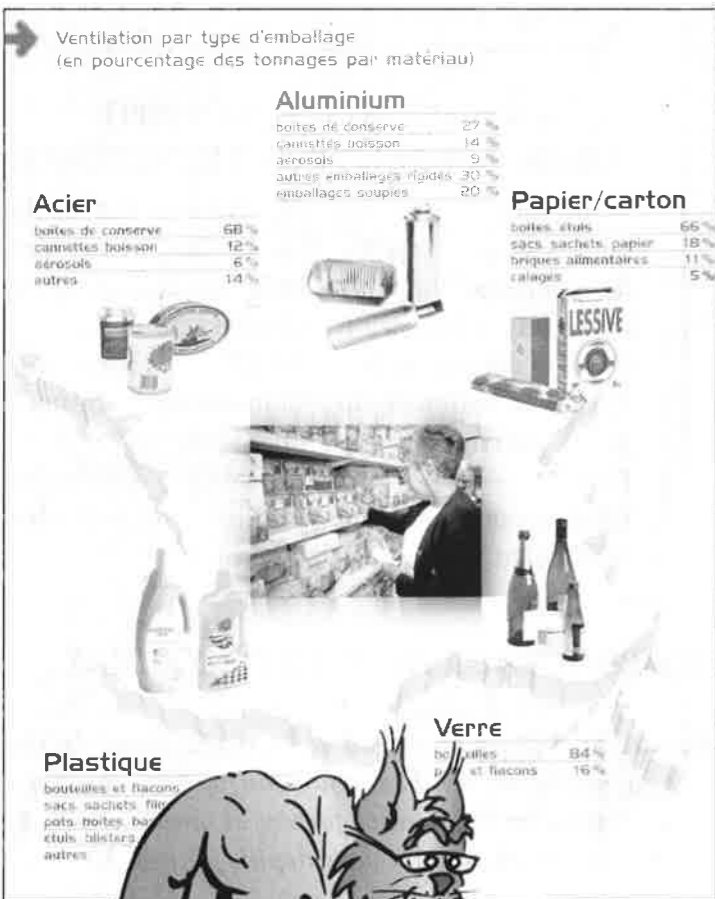
duels, aliments de grignotage, portions individuelles : le beurre, le fromage et le sucre en poudre sont désormais fréquemment consommés en portions. Dans le même temps, on assiste depuis 3 ans au développement d'emballages plus grands, en particulier dans le secteur des liquides : bouteilles d'eau de 5l, cubitainers de 2 à 5l pour le vin. Cela reste néanmoins un axe mineur face au développement des petits emballages.

...et nous conduisent à la nécessité de trier encore mieux et plus nos déchets.

En 2001, les ordures ménagères collectées sur le territoire de la communauté de communes ont totalisé 2180 tonnes contre 2450 tonnes en 2000. Grâce à notre effort collectif, 367 tonnes ont été déposées dans les containers présents dans nos différentes communes.

Ainsi, 18 tonnes d'emballages métalliques, plastiques et les briques alimentaires ont été traitées dans le cadre du tri sélectif. 19 tonnes de carton, et 102 tonnes de journaux et revues ont été triées et valorisées. Enfin, 228 tonnes de verre ont transité par les containers. Ce détail quantitatif est encourageant pour l'année 2001. Le bilan est également satisfaisant du côté de la qualité du tri, 9,3% de refus pour les corps creux et 3,7% de refus pour les corps plats en dépit d'un léger dérapage en ce qui concerne le premier trimestre 2002.

Soyons vigilant, trions plus et mieux, tel serait le message pour nous intéresser encore plus au tri sélectif.



L'USOIR : USEZ-EN !



Devinette. C'est l'un des signes de la tradition rurale lorraine. C'est une bande de terrain de largeur variable qui lie les maisons à la chaussée. C'est un espace public à usage collectif prioritaire. Qui est-il ?

(10501,7)

A qui appartient-il ? En règle générale, l'usoir est un espace public. C'est une propriété communale. Dans certains cas, le "tour de volet" est privé. Sur le cadastre, cette propriété privée est délimitée par un trait qui suit les façades à une distance de 60 cm à 1 m. Situation d'exception : les usoirs ont été achetés par les riverains. Au cadastre, l'usoir est alors identifié par un numéro de parcelle.

Qui l'aménage ? C'est la commune qui organise les aménagements sur l'usoir, souvent en concertation avec les riverains. Tout aménagement individuel est soumis à autorisation municipale et doit respecter

le droit de passage sur l'usoir, ce dernier ne pouvant être bâti ni clôturé (ni haie, ni barrière, ni grillage...). Le riverain bénéficie d'un droit d'usage prioritaire sur l'usoir qui l'engage à assurer son entretien.

LES REGLES DE L'AMENAGEMENT ET DU FLEURISSEMENT DE L'USOIR.

Première urgence : le nettoyage - Débarrasser l'usoir et tondre l'herbe sont des préalables à toute opération d'embellissement. L'usoir doit affirmer son caractère collectif et faire l'objet d'un traitement d'ensemble. L'herbe tondue : incontournable sur l'usoir - L'enherbement, pour autant qu'il soit entretenu, est l'action la plus valorisante.

Fleurs, arbustes, plantes vivaces. Plantes, arbustes bas et plantes vivaces au pied des façades dit "tour de volet". Evitez d'encombrer le bord de chaussée, utilisez généralement des plantes grimpantes.

Liste des plantes pour une réussite sans histoire :

- les plantes vivaces : asters, campanules, géraniums vivaces, achillées, iris, œillets variés, phlox, roses trémières,
- les arbustes persistants : charmille, houx, if, lavande, lierre, troène,
- les arbustes caducs : buddleia, cornouiller, saules nains, spirées, viornes variées, groseillier fleures.

Ne coupez pas l'usoir de plantations perpendiculaires aux façades.



Couleurs :

- les mélanges : pour créer un contraste fort, on associe une couleur composée (vert, orange, violet) avec la couleur fondamentale (rouge, jaune, bleu) qui n'entre pas dans sa composition chromatique. Eviter le mélange de l'orange et du jaune, de l'orange et du rouge, du violet et du rouge, du violet et du bleu...
- la dominante : le mélange de couleurs réussi est composé d'une teinte dominante rehaussée par des ponctuations de couleurs complémentaires en touches plus légères.
- Le blanc : c'est la teinte miracle. Il se marie à toutes les autres et révèle leurs nuances. Il illumine un mas sif et adoucit les contrastes excessifs.

Les plantes grimpantes. Sur une architecture en pierre, le grimpant sait se faire discret. Taillé et guidé, il accompagne et valorise la composition d'une façade ou un détail architectural (bandeau, œil de bœuf, moulure...). La glycine souligne la moulure de la maison, elle exhale ses parfums dès le mois de mai... Les plus subtiles plantes grimpantes exhalent des parfums qui nous envoûtent. On les préfère à proximité des entrées ou des zones les plus fréquentées (glycines, rosiers, certains chèvrefeuilles...).

Pour tout renseignement complémentaire : C.A.U.E. (03 29 45 77 68).

PATRIMOINE DE MEMOIRE AU PAYS DE STENAY.



Toutes nos communes possèdent bien sûr un monument aux morts, en principe édifié aussitôt la première guerre mondiale ; celui de Wiseppe, transformé en 1985 fait peut-être l'exception. Mais dans le Pays de Stenay, de nombreuses pierres tombales, monuments régimentaires ou monuments commémoratifs conservent également la mémoire des victimes des deux derniers conflits. Partons aujourd'hui à la découverte de ces souvenirs militaires qui constituent autant de pages de notre histoire locale.

Sur notre route, nous trouverons également des monuments plus anciens. Ainsi, l'église d'Inor conserve une pierre tombale à la mémoire de Ferdinand d'Imécourt, blessé mortellement au siège de Dantzig en 1808. Et dans le cimetière de Stenay se dressent toujours deux monuments rappelant la mémoire des militaires français et prussiens blessés sur les champs de batailles des environs (Beaumont, Sedan) et décédés à Stenay.

La guerre de 14-18 peut être suivie pratiquement jour par jour. Ainsi, les combats du 22 août 1914 à Bellefontaine en Belgique (et ceux qui ont suivi pendant quatre ans) sont rappelés par le monument aux morts du 120e RI (sortie sud de Stenay). Les sévices allemands de la rive droite sont rappelés à l'entrée d'Olizy : une simple croix signale le martyr des habitants fusillés le 26 août 1914, alors que le village était la proie des flammes ; à l'intérieur de l'église, une plaque précise les noms et l'âge des 16 victimes. Elles avaient entre 17 et 74 ans.

Sur la rive gauche, cette page d'histoire et la résistance des troupes françaises face aux Allemands qui tentaient de franchir la Meuse sont évoquées dans presque chaque commune. A Beaufort, deux pierres tombales marquent les sépultures de deux officiers : le lieutenant PILARDEAU et le capitaine STEFF appartenant au 120e RI, qui avait cantonné à Stenay. A Cesse, dans le bas-côté gauche de l'église a été posée un monument rappelant la mémoire du lieutenant Marcel THOMAS, originaire de l'Oise. A Cesse toujours se dresse le

monument dédié aux soldats de la 87e brigade (dont faisaient partie le 18e BCP et le 120e RI de Stenay) " qui ont infligé des pertes sévères aux Allemands et les ont rejetés à la Meuse ". Les deux monuments élevés par les Allemands à Luzy sont plus connus du grand public et



sont les derniers vestiges de nombreux édifices ou sépultures aujourd'hui disparus. Ici, les soldats français s'opposèrent aux soldats allemands qui tentaient de franchir la Meuse et de remonter la vallée vers le sud. Le premier monument commémoratif est placé sur un tertre auquel on accède par un escalier ; un garde-corps en pierre ceinture l'ensemble. Deux parties basses complètent ce monument restauré récemment. Non loin, dans la forêt, subsiste un monument circulaire exceptionnel, réunissant les sépultures de 21 militaires français et allemands.

A Nepvant, une simple plaque de marbre rappelle le décès au combat de l'aviateur Karl WEST, le 5 novembre 1918. La fin de la guerre est rappelée à Moulins et Mouzay, où l'armée américaine a tenu à marquer l'emplacement de ses différentes unités au moment de l'Armistice, le 11 novembre 1918. La plupart des unités ont utilisé une " boule " portant une inscription qui a aujourd'hui disparu. Certaines unités sont allées plus loin en érigeant un monument particulier. C'est ainsi qu'à côté de la " boule " de Moulins se trouve encore le monument du 5e corps américain et à Mouzay, une des nombreuses pyramides qui jalonnent les routes meusiennes. Le nouveau " carré militaire " de Stenay, s'il porte 183 noms, rappelle également que 1547 militaires de toutes nationalités sont décédés à l'hôpital local entre septembre 1914 et octobre 1918.



Le début de la deuxième guerre mondiale a également été fertile en événements dans le Pays de Stenay. Ainsi, Olizy, située à l'arrière du front, à quelques kilomètres de la ligne Maginot (ouvrage de Villy-La Ferté), eut à nouveau à souffrir des combats de 1940. Devant le monument aux morts de la commune, un autre monument rappelle qu'autour d'Olizy, du 14 mai au 10 juin, plus de 1200 militaires français moururent au combat.

De nombreux monuments rappellent les durs combats qui se sont déroulés dans tout le canton à l'arrière de la ligne Maginot et après l'offensive allemande sur Sedan. Ici, les troupes françaises résistèrent du 14 mai au 10 juin, brisant l'avance allemande vers le sud. Les communes d'Inor et de Martincourt ont le plus souffert de ces durs combats, et plusieurs stèles rappellent le souvenir des régiments présents ici. Le plus important est dédié aux militaires du 38e Régiment d'Artillerie Divisionnaire du colonel COSTA. Un peu plus loin, près du cimetière, s'élève une stèle en l'honneur du 74e Régiment d'Infanterie ; un autre monument est venu prendre place récemment sur le territoire de la commune ; et vers Autreville se dresse le monument du 14e Régiment de Tirailleurs Algériens et de la Compagnie Divisionnaire Anti-Chars, en bordure de ce que les Allemands ont appelé " l'enfer vert d'Inor ". A Martincourt toujours, le capitaine LAMY commandait une batterie d'artillerie le 15 mai 1940, lorsque les Allemands lancèrent leur offensive vers la " trouée de Stenay ". Plus tard, il relata ses événements dans un ouvrage intitulé " Un peu de gloire, un peu d'humour, beaucoup de sang ... ". En souvenir de ces combats, il offrit à la commune de Martincourt un buste sculpté par son père Stanislas. Plus au sud, Cervisy marqua la limite septentrionale des combats, mais n'eut pas à en souffrir ; une inscription gravée sur le mur de la chapelle rappelle que 14 militaires français ont été enterrés à son chevet et que trois habitants de Cervisy sont morts au

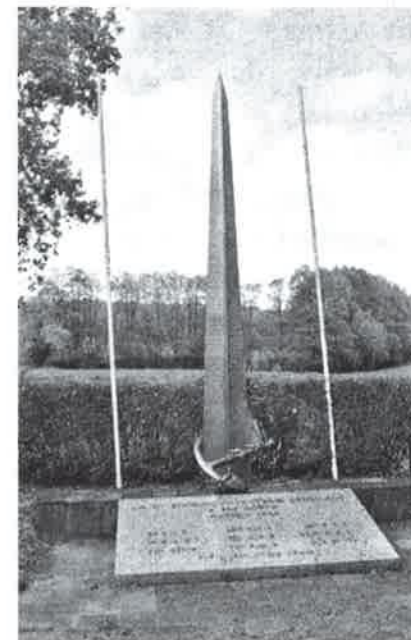
cours du conflit.

Les combats qui se sont déroulés sur la rive gauche de la Meuse et le territoire de Laneuville sont rappelés par un monument original situé à la limite des départements des Ardennes et de la Meuse. Il se présente sous la forme d'une baïonnette géante émergeant du sol. Sur la dalle est également posée une ancre de marine. Ce monument est dédié aux morts de la 1ère Division d'Infanterie Coloniale et aux régiments qui ont combattu là jusqu'au 10 juin ; il a été inauguré le 12 juin 1966 par Pierre MESSMER, ministre des Armées.

Les événements de la guerre sont présents à Beaufort, où cinq aviateurs anglais ont été inhumés dans le cimetière ; leur avion avait été abattu le 21 décembre 1942. A Mouzay, au lieu-dit " La Grosse Haie ", au cœur de la forêt de Woëvre, un simple monument évoque la mort de six maquisards, fusillés par les Allemands le 4 août 1944. Les corps furent ensuite transportés dans l'église de Mouzay où fut dressée une chapelle ardente. L'office funèbre fut célébré par l'abbé MILLIER, qui sera fusillé par les Allemands quelques jours plus tard au fort de Tavannes, près de Verdun. Son souvenir est d'ailleurs toujours présent à Stenay où une plaque (sur le mur de l'école Sainte-Marie) rappelle l'action de la Gestapo et la disparition de l'abbé MILLIER et de l'abbé LAURENT en 1944.

Philippe VOLUER.

Un article sur le patrimoine de mémoire au pays de Stenay paraîtra dans " Sous les arcades " de Juillet-Août on pourra se le procurer à la mairie de Stenay.





ARDICOM, l'Association des Commerçants du Pays de Stenay, vous propose du 4 au 8 juin 2002 "La Semaine du Soleil" animée par Patrice Julien. Vous pourrez gagner de très nombreux cadeaux dont un voyage aux Antilles, des mini croisières sur la Moselle, des week - ends en bateau sur la Meuse,.....

Pour jouer, demandez aux commerçants participants votre passeport de participation. Il vous suffira de le compléter par des photos autocollantes qu'ils vous remettront également.

Votre passeport entièrement complété est à déposer dans les urnes prévues à cet effet dans différents points de la Ville.

Un tirage au sort aura lieu le samedi 8 juin au cours de la grande soirée repas concert avec le groupe afro antillais BOSSEMBO (10 musiciens et 2 danseuses) à la salle de la Maison Familiale Rurale de Stenay. Réservez vos places chez les commerçants participants.

De plus, pendant toute la durée de "La Semaine du Soleil", France Télécom organisera des démonstrations Internet ouvertes au public dans les locaux de l'O.T.S.I de Stenay.

Et n'oubliez pas d'écouter " ARDICOM FM " sur le 96.00, la radio du soleil avec ses jeux, dédicaces Top 20,...



RECHERCHE DE TEMOIGNAGES.

Le 120e Régiment d'Infanterie, en garnison à Stenay depuis 1913, se porta rapidement à la rencontre des troupes allemandes en Belgique et participa le 22 août 1914 à ce qui est désormais appelé la " bataille des frontières ". 1180 soldats périrent ce jour-là et 527 français reposent toujours au cimetière franco-allemand de Bellefontaine. Nos amis belges préparent pour le 22 août 2004 la parution d'un ouvrage qui devrait s'intituler " Bellefontaine - 22 août 1914 - Un samedi sanglant ". Ils recherchent pour ce faire tous témoignages ou tous documents historiques relatifs à ces combats ; signalons qu'ils possèdent déjà un récit d'Hippolyte Lorin, de Lamouilly, qui combattit à Bellefontaine. Nos lecteurs peuvent contacter la CODE-COM ou directement :

René BASTIN
Rue Jean-Charles de Hugo,
102 B - 6730 - TINTIGNY



VOS RENDEZ-VOUS A LA MAISON DES SERVICES

La Maison des services est une structure d'accueil, d'information, d'orientation et de coordination des services destinée à rapprocher les services publics et organismes chargés d'une mission de service public des habitants, afin de faciliter les démarches et accéder à toute information de la vie courante. Ainsi, selon votre demande, vous êtes directement informés sur place ou orientés vers le service adéquat parmi les suivants :



- Pôle emploi / formation -

- . ANPE : tous les mardis matin sur convocation, l'après midi en libre accès.
- . Offres d'emploi ANPE : tous les jours en libre accès (actualisées le mardi)
- . ASSEDIC (visioguichet) : les mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 11h15 (visioguichet)
- . Kiosque Information Jeunesse (" KIJ ") : tous les jours, en libre accès
- . Mission locale du nord meusien : le mercredi de 13h30 à 17h, sur RDV au 03-29-86-25-26
- . IRFA (Institut régional de formation pour adultes) : sur convocation
- . Centre information et recrutement Armée de Terre : le 1er mercredi du mois, de 14h à 15h30

- . Cellule recrutement 1er-2ème Régiment de Chasseurs : le 4ème mercredi du mois, 14h à 16h30
- . Bureau Armée de l'Air information : selon planning, un mercredi de 10h30 à 11h30
- . SCORE (Service de contrôle de recherche d'emploi, DDTEFP)

- Pôle social, retraite, logement -

- . CPAM (" Maison de la Sécu ") : le vendredi de 9h à 12h
- . Borne de remise à jour carte " Vitale " : tous les jours sauf le vendredi
- . CRAM (service retraite) : le 2ème mardi du mois de 10h à 12h sur RDV au 03-29-86-09-54 et le 4ème mardi du mois de 10h à 12h sur RDV
- . CICAS (retraites complémentaires) : le 4ème mardi du mois de 9h30 à 11h30
- . AGRR : le 1er mardi du mois de 9h30 à 11h30 sur RDV au 03-87-37-79-90
- . Service social CRAM/CPAM : le 3ème mardi du mois, 8h30 à 11h, sur RDV au 03-29-83-35-46
- . Centre de médecine préventive (sensibilisation au bilan de santé) : selon planning
- . ARIM (Agence de restauration immobilière) : le 4ème vendredi du mois, de 9h30 à 13h
- . CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) : selon planning



- Pôle vie associative -

- . Secrétariat " Familles rurales ", association du canton de Stenay : le vendredi de 10h à 12h
- . Etablissement d'écoute (" Familles rurales ") : le mercredi de 15h à 17h
- . AMATRAMI (Association meusienne d'accueil des travailleurs migrants) : le mardi de 14h à 16h
- . Polygone (Association d'accompagnement à la réinsertion sociale) : sur convocation



- Pôle accès au droit -

- . CEDIFF (Information juridique en droit privé) : le 3ème lundi du mois, de 14h à 17h
- . Conciliateur de justice : selon la demande, pas de date fixe
- . Permanence juridique (avocat, notaire, huissier) : 1 fois par semestre
- . Défense des consommateurs (" Familles rurales ", canton de Stenay) : 1er vendredi du mois, 11h à 12h

Pour toute information supplémentaire, pour connaître la date d'une permanence, contactez la Maison des services : Résidence Vauban, 55 700 Stenay tel. 03-29-80-26-81 / fax. 03-29-80-26-82



LA BAUQUETTE

Vous avez la parole !

LES JEUDIS DECOUVERTES DU PAYS DE STENAY

9 après-midis consacrés à la découverte de notre milieu : métiers de l'industrie, de l'artisanat, de l'art, découverte de sites historiques et naturels du Pays de Stenay et de ses proches alentours. Cette animation estivale payante est proposée par l'Office de Tourisme du Pays de Stenay. Rendez-vous 14h00 à l'Office du Tourisme, retour vers 18h30.

JUILLET.

Jedi 4 : STENAY (Fonderie d'Acier Lorraine), **CESSE** (distillerie Lebarque et dégustation), **BEAUFORT** (village).

Jedi 11 : BEAUCLAIR (scierie Watrin), **HALLES** (village, église et vergers, goûter au gîte de randonnée).

Jedi 18 : STENAY (ébénisterie Gondoin), **BROUENNES** (élevage de canards de la Fermette du Nord Meusien, dégustation), **BRONELLE** (extérieurs du château).

Jedi 25 : MOUZON (abbatiale), **AUTREVILLE** (menuiserie Baudier), **POUILLY** (goûter et découverte du fonctionnement d'une écluse).

AOÛT.

Jedi 1 : STENAY (établissements Stefil), **MOUZON** (fortifications de l'ancienne ville), **INOR** (ferme de Soiry et goûter).

Jedi 8 : STENAY (atelier de voitures de collection de Mr Hombert), **WISEPPE** (ferme biologique et goûter), **VILLEFRANCHE** (village et goûter à la ferme).

Jedi 15 : CHARMOIS (ferme et extérieurs du Château-Haut, goûter au gîte et découverte ornithologique), **MONT DEVANT SASSEY** (église).

Jedi 22 : STENAY (ébénisterie Gondoin), **STENAY** (atelier de peinture de Mme Boutin), **LUZY** (monuments franco-allemands de la Grande Guerre).

Jedi 29 : MOULINS (établissements Maingot ou ULM de Beauclair à préciser), **STENAY** (musée du Pays et caves de la maison du Gouverneur), goûter au parc de la Forge ou à la taverne si mauvais temps, **STENAY** (jardins horticoles Guérin).

Pour réservations et renseignements complémentaires : OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE STENAY -
5 Place Raymond Poincaré - Tél : 03 29 80 64 22.

UNE STENAIISIENNE EN FINALE NATIONALE !

La réputation gastronomique de Stenay n'est plus à faire : restaurants, boulangeries, pâtisseries, charcuteries ont acquis une notoriété qui dépasse largement les limites du département. Et ce renom n'est sans doute pas prêt de s'éteindre. Nous avons ainsi appris que la Stenaisienne Elodie MANSUY, élève de première Baccalauréat Professionnel au Lycée Alain Fournier de Verdun, avait été sélectionnée pour représenter la Lorraine à la finale nationale de la coupe Georges Baptiste à Paris. Elodie MANSUY s'était distinguée parmi 13 candidats venus de toute la Lorraine. Malheureusement, malgré ses compétences et ses qualités professionnelles, Elodie n'a pu triompher face à 35 candidats. Nous formons des vœux pour que notre jeune concitoyenne puisse à nouveau se présenter l'an prochain et remporte à la fois la finale régionale et la finale nationale.

Si à votre tour vous désirez insérer une information dans le prochain numéro de "La Bauquette", déposez votre article auprès de la Communauté de Communes avant le 30 Juillet 2002.

